



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°141 mardi 03 mai 2011

Mot du Maire :

Depuis 1996, votre conseil municipal s'attache à maîtriser les dépenses, afin de ne pas augmenter les impôts locaux de la Commune et ceux de la Communauté de communes de la Boixe. Cela ne veut pas dire que les installations et aménagements publics nécessaires ne soient pas réalisés bien au contraire.

Pour économiser nous étalons la réalisation des équipements sur plusieurs années, nous recherchons les meilleurs prix en négociant les offres des entreprises, nous sollicitons toutes les possibilités de subventions, et nous réalisons par nous même certains travaux ou services et dossiers d'études parfois très chers comme celui de la révision de la carte communale.

Je remercie le personnel pour son implication dans la bonne marche de la commune, les adjoints, les conseillers et les bénévoles qui animent les associations, sans oublier tous les habitants qui chaque jour participent à la vie de nos villages.

Nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux 2011. Les recettes de la commune ne seront confirmées par les services fiscaux qu'au mois d'octobre 2011, mais ne devraient pas trop changer. En ce qui concerne la compensation de la recette fiscale du parc éolien nous sommes toujours en attente d'une information des services fiscaux...

Budget primitif 2011 :

Le budget primitif 2011 a été voté en Conseil Municipal le jeudi 28 avril :

Section Fonctionnement

DEPENSES	358 054 €	RECETTES	358 054 €
Charges à caractère général	69 834	Produits Service	15 000
Charges de personnel	110 560	Impôts et Taxes	159 456
Autres charges	52 128	Dotation	120 418
Charges financières	25 435	Produit gestion Courante	32 000
Virement en investissement	100 097	Excédent 2010	12 417
		Atténuation de charges	14 163
		Produits exceptionnels	4 600

Section Investissement

DEPENSES	245 837 €	RECETTES	245 837 €
Dép. opérations équipement	120 465	Subvention d'investissement	50 000
Emprunt et dettes assimilées	37 732	Recettes 2010 en attente de vers.	10 135
Dép. engagées en 2010	52 005	Excédent Fonct..capitalisé en 2010	77 505
Déficit 2010	35 635	Dotations, fonds divers	8 100
		Vir. de la sect. Fonctionnement	100 097

Nota : Le détail du budget peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Mairie rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05.45.20.61.60 – Fax : 05.45.20.76.36

Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr - Internet : www.aussac-vadalle.fr

Subventions et participations :

Participations : SIVOS ATAV 23 800 € - SDEG 1 320 € - SDITEC 1 70 € - Syndicat Fourrière 250 €.

Subventions aux associations hors commune : ADMR (90 €) – RAZED (44 €) – Banque alimentaire (90 €) – Cercle des jeunes de Montignac (90 €) – Donneurs de sang (90 €) – Association des Maires de Charente (209 €) – Société des courses de Montignac (75 €) – APISAB (90 €) – FCOL (75 €) – Musique et Cie (75 €)

Pour les subventions aux associations locales, comme l'année passée, je demande dès à présent aux président(e)s de me transmettre une demande accompagnée des budgets et pièces nécessaires pour l'attribution d'une subvention avant le 30 Juin 2011.

Détail de l'investissement :

Les projets de travaux 2011 :

- Etude et réalisation de la première phase de la traverse de Ravaud : Les travaux d'effacement des réseaux électriques et de téléphone débuteront à partir du 23 mai,
- Mur nord du cimetière, réalisation d'un ossuaire, première phase d'aménagement de l'ancien cimetière et implantation d'un columbarium,
- Mise en conformité du stockage du carburant GNR* suite à la nouvelle réglementation,
- Réalisation d'un parking à Aussac et installation d'un portique interdisant l'accès des semi-remorques venant de la RN10,
- Centre socio-culturel : Installation d'un défibrillateur, extension de la scène et pose de bancs le long de la haie,
- Divers travaux de voirie, école et de plantation de haies,
- Réfection partielle des voies communales VC2, VC3 et VC216
- Réfection du mur RD 40 à la fontaine de Vadalle.

** Le GNR (Gazole Non Routier) est un nouveau carburant de traction destiné à un usage professionnel sur certains types d'engins définis par l'annexe à l'arrêté du 10 décembre 2010, notamment les engins mobiles non routiers (travaux publics, forestiers ou agricoles). Bien que le transport routier représentait en 2010 20% des émissions polluantes, une participation de tous les secteurs a été demandée pour l'atteinte des objectifs du protocole de Kyoto, lutter efficacement contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air*. C'est ainsi que le Gazole Non Routier a été conçu, à l'origine, pour réduire l'impact des émissions polluantes des moteurs sur l'environnement, notamment avec une diminution substantielle de la teneur en soufre par rapport au fioul couramment utilisé hors routes conformément à la Directive 2009/30/EC.*

Taux d'imposition des taxes locales pour 2011 :

La suppression de la taxe professionnelle a été suivie de la mise en place d'une redistribution des taxes entre Communes, Communautés de communes et Département. A cet effet, les anciens taux ont été « re-basés ». La municipalité ayant décidé comme la communauté de communes de la Boixe de ne pas augmenter les taux, ceux-ci correspondent donc à 2010.

Les nouveaux taux s'établissent comme suit :

Taxe d'habitation : 16,11 %

Taxe foncière (bâti) : 21,00 %

Taxe foncière (non bâti) : 64,38 %

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 21,57 %

Objet trouvé :

Nous vous informons qu'un kit piéton de téléphone portable a été trouvé sur le parking du Centre Socioculturel.

Installation d'horloges astronomiques pour l'éclairage public :

Nous vous informons que le SDEG16 a fait des travaux d'installation des horloges astronomiques Honeywell avec antenne GPS. Vous aurez remarqué que la mise au point est un peu longue et nécessite encore quelques travaux. N'hésitez pas à signaler au secrétariat tout dysfonctionnement de l'éclairage public.

Cérémonie du 8 mai :

Le Conseil municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera :

- ➔ **10h30** Dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes) puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle),
- ➔ **11h15** Rassemblement à la croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Nous nous retrouverons tous ensuite au centre socioculturel pour le verre de l'amitié avant le banquet de l'Amicale des Anciens Combattants pour ceux qui le désirent.

Avis d'enquête publique carte communale :

Comme nous vous l'avions indiqué, il est nécessaire de réviser la carte communale, afin de remédier aux petites incohérences observées depuis sa mise en place. En particulier cela concerne les CU et permis accordés avant sa mise en application.

Par arrêté en date du 19 avril 2011 une enquête publique sur la révision de la carte communale a été ordonnée. Monsieur VINCELOT Jacques domicilié 19 rue Parmentier 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC a été désigné commissaire enquêteur et Monsieur RUIMY Alain domicilié 51 avenue des Aveneaux 16330 MONTIGNAC-CHARENTE commissaire enquêteur suppléant, par ordonnance du Tribunal Administratif de Poitiers.

L'enquête se déroulera du **lundi 9 mai 2011** au **jeudi 09 juin 2011**, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur et son suppléant vous recevront en mairie les :

- ◆ Mardi 10 mai de 9h00 à 12h00
- ◆ Mercredi 25 mai de 9h00 à 12h00
- ◆ Jeudi 9 juin de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la révision de la Carte Communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie Rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE.

Course cycliste :

La course cycliste annuelle se déroulera le dimanche 15 mai 2011 de 15 heures à 18 heures (voir plan ci-joint).

Pensez à respecter le sens de la course et à tenir vos animaux domestiques en dehors du parcours.

Calitom – tri sélectif :

PRECISIONS

Les flacons plastiques, de produits ménagers et de toilette, vont dans le sac jaune...

Gel douche, shampooing, savon liquide, lessive, adoucissant, détergents de salle de bain et de toilette... dans des flacons en plastique **vont dans le sac jaune, avec leurs bouchons bien vissés dessus.** Pensez- y !

Poursuivons nos efforts et trions systématiquement les flacons plastiques !

Cinéma à Vadalle :

- Séance du jeudi 19 mai 2011 à 20h45, **Ma part de gâteau**, film de Cédric Klapisch avec Karine Viard, Gilles Lelouch, Audrey Lamy

Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en **Avril – Mai – Juin 1995** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture **avant le 15 Juin 2011** munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Théâtre à Vadalle :

L'association FALM de Mansle interprétera la pièce de théâtre “L'Assassin est une femme”, le vendredi 13 mai 2011 à 20h30 au Centre Socioculturel. (voir flyers ci-joint)

L'entrée est à 6,00 € - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Exploitant agricole :

La MSA lance un service de remplacement pour les agriculteurs. Le Service met à disposition du personnel compétent et autonome et gère les formalités administratives liées à ces emplois. Pour plus de renseignements, contacter le 05.45.95.08.21 MSA Services.

Travaux sur RD 15 :

La route départementale RD15 va, à partir du 16 mai, faire l'objet de travaux par les services du Conseil Général de la Charente. La chaussée va être refaite et tous les marquages dans la traverse de Vadalle vont être refaits.

Les Cordes d'Argent :

L'orchestre « les Cordes d'Argent » de Saint Petersbourg se produira le mercredi 20 juillet 2011 à 21h00 au centre socio-culturel d'Aussac-Vadalle. Il se compose de 30 musiciens dirigés par Alexander Afanasyev. Le prix d'entrée est de 7 €. Les billets sont à retirer à la mairie d'Aussac-Vadalle ou à l'Office de Tourisme de Montignac.

Nota : le nombre de place est limité.